



UCO
LAVAL

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST



LICENCE PROFESSIONNELLE CHARGÉ DE CLIENTÈLE «PARTICULIERS»

EN BANQUE-ASSURANCES

Le chargé de clientèle assure la responsabilité de la gestion et du développement d'un portefeuille de clients.

Gagnez progressivement en responsabilité grâce à l'alternance. Assurez votre avenir professionnel dans un secteur d'activités aux possibilités d'évolution riches.

OBJECTIF

Former des futur(e)s chargé(e)s de clientèle de particuliers :

- capables de s'intégrer efficacement en agence et de s'adapter aux évolutions à venir du métier,
- capables d'assurer la gestion et le développement d'un portefeuille de clients particuliers (suivre les clients, étudier leurs besoins, les conseiller, leur vendre des produits et des services, mener toute action contribuant à la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'agence).

PÉDAGOGIE

- **Onze réseaux partenaires :** Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie, Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, Groupama Centre Manche, Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire, Crédit Agricole d'Ille et Vilaine, BNP Paribas Région Ouest, Crédit Mutuel d'Anjou, Banque Populaire Grand Ouest, La Banque Postale, LCL, CIC.

L'organisation, le contenu et les modalités de recrutement de la formation sont définis en collaboration avec ces réseaux.

- Les **formateurs** des matières professionnelles sont des **professionnels de la Banque-Assurances en activité** chez nos partenaires.
- La formation est organisée selon les **modalités de l'alternance**. Un livret individuel permet de gérer les liens pédagogiques entre les maîtres de stage, les étudiants apprentis et les formateurs.
- Une visite pédagogique en agence a lieu systématiquement à mi-parcours de la formation.

ALTERNANCE

575 heures de formation à l'UCO Laval, 675 heures de stage

Rythme d'alternance : 3 ou 4 semaines à l'UCO Laval/3 ou 4 semaines en agence.

2 semaines d'examens finaux en janvier et juin.

L'UCO Laval est située sur le campus de l'enseignement catholique en Mayenne, dans un espace de verdure regroupant 800 étudiants en centre-ville. A proximité du cœur historique de la ville et à moins de 10 minutes à pied de la gare, des librairies, cinéma...

Petite restauration chaude et sandwichs disponibles sur place. Certains locaux sont en accès libre le soir et le week-end.

4 100 étudiants choisissent Laval chaque année : écoles d'ingénieurs, école de commerce, Université, IUT, ESPE, UCO Laval...

Evènements étudiants, grande accessibilité des équipements sportifs.

Coût du logement inférieur de 20 % par rapport à Rennes ou Nantes.



CONTACT

UCO Laval
25 rue du Mans
53 000 LAVAL

Hervé Glémot,
responsable de la formation
Tél : 02 43 64 36 64
h.glemot@ucolaval.net

Brigitte Berquez, assistante administrative
Tél : 02 43 64 36 64 - b.berquez@ucolaval.net

Sur www.laval.uco.fr

- > Dossier de candidature
- > Référentiel métier - Référentiel de formation
- > Calendrier prévisionnel

Universitaire &
Professionnel



INSERTION PROFESSIONNELLE

95 % 3 mois après la fin de formation

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN

2018 : 87% 2017 : 95%

2016 : 95 %

CONTENU DE LA FORMATION

- UE 1 - 52h L'environnement économique général de la banque-assurances
- UE 2 - 53h L'environnement juridique, social, fiscal et économique de l'activité bancaire, financière et d'assurances
- UE 3 - 98h Services de base et produits bancaires - Produits d'assurances
- UE 4 - 52,5h Crédits aux particuliers - Crédits aux professionnels
- UE 5 - 87,5h Marketing bancaire et communication bancaire - Techniques de vente
- UE 6 - 65h Outils méthodologiques (Anglais bancaire - Statistiques et mathématiques financières)

En entreprise

- UE 7 - 153h Projet tutoré (dont 54h de méthodologie et d'accompagnement à l'UCO Laval)
- UE 8 - 560 h Stage professionnel

Options de soutien

Fondements du Marketing (12h) - Analyse financière (12h) - Informatique (12h)

VALIDATION

Licence Professionnelle «Assurances Banque Finance» spécialité «Chargé de Clientèle de Particuliers en Banque-Assurances», en convention avec Le Mans Université.

STATUT

- **Contrat d'apprentissage** : l'apprenti est salarié de l'entreprise pour un an, sa rémunération mensuelle est de 734 € minimum.
- **Stagiaire de la formation professionnelle** : contrat de professionnalisation ou demandeur d'emploi.
- **Statut étudiant** : droit aux bourses nationales d'enseignement supérieur. Les périodes de stage font l'objet d'une gratification obligatoire (30% du SMIC).

ADMISSION - INSCRIPTION

Conditions

Faire preuve d'aptitudes commerciales et être titulaire d'une L2 validée, d'un DUT ou BTS tertiaire ou tout titre RNCP de niveau 3. Par exemple : L2 Droit, Economie et gestion, AES; DUT Tech de co, GEA; BTS MUC, NRC, Banque-Assurances, Commerce international, Force de vente, Assistant de gestion PME-PMI...

Dans les autres cas, une validation des études ou acquis professionnels sera effectuée.

Modalités

Candidature en ligne de décembre à début juin sur notre site internet www.laval.uco.fr (participation aux frais de dossier: 40 €). A réception, le candidat est invité à un entretien si son profil correspond aux critères prioritaires fixés par l'UCO Laval et ses partenaires. A l'issue de l'entretien, une décision d'admission est prononcée. Le candidat devra parallèlement chercher par lui-même une agence d'accueil (dans l'une des 3 régions du Grand Ouest) ou participer aux sélections organisées par les partenaires. Un jobdating aura lieu en avril afin d'aider les candidats dans leur recherche d'une agence d'accueil.

L'inscription est définitive après réception :

- de l'accord d'une agence bancaire ou société d'assurances pour l'accueil lors des périodes en entreprise,
- du versement de 309 € au titre de "l'inscription universitaire" (restitué en cas d'échec à l'examen donnant accès à la licence professionnelle, mais pas en cas de désistement), ou au titre des frais annexes facultatifs pour les contrats pro et les contrats d'apprentissage,
- de la photocopie des résultats de l'examen donnant accès à la licence après obtention de celui-ci.



FRAIS DE FORMATION

Participation aux frais de formation (droits d'inscription et frais de scolarité) : de 3 092€ à 4 900 € pour l'année 2019-2020 en fonction du quotient familial. Les apprentis et les contrats pro bénéficient d'une prise en charge des coûts de formation par la région ou leur employeur; 309 € peuvent rester à leur charge au titre des frais annexes facultatifs.

CALENDRIER

La formation est constituée de 2 groupes de 32 étudiants.

1^{er} groupe : du 02 septembre 2019 à fin juin 2020.

2^{ème} groupe : du 23 septembre 2019 à début juillet 2020.

PORTES OUVERTES

Samedi 15 décembre 2018 et samedi 2 février 2019 de 9h à 17h.